



Programmation 2014-2020
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne

54^{ème} comité régional de programmation

Consultation écrite du 4 au 11 mai 2020

Le 54^{ème} comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 4 au 11 mai 2020.

1. Présentation des dossiers FEDER-FSE-IEJ

Axe 1 – Pour une croissance intelligente

Dossiers présentés pour programmation :

OS 1.2 : Accroître la valorisation des résultats de la recherche publique et stimuler la recherche partenariale, en cohérence avec la RIS 3

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025603	DIJON	INRA Bourgogne Franche-Comté	NatAdGES II - Évitement à plusieurs échelles des émissions par les sols du gaz à effet de serre N2O grâce à l'utilisation d'additifs ou de micro-organismes d'origine naturelle	184 412,64 €	92 206,32 €

Le projet NatAdGES II vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre induites par les activités agricoles, en particulier en réduisant le N2O (oxyde nitreux) en N2 (diazote, inerte pour l'environnement) par l'apport d'additifs ou de micro-organismes d'origine naturelle. Il proposera ainsi des simulations d'évitement d'émission de N2O à l'échelle régionale.

OS 1.4 : Améliorer la compétitivité des PME

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025668	MALAY-LE-GRAND	SOCIETE STEFIA	Investissement dans une chaîne de production	334 191,07 €	50 846,00 €

L'entreprise créée en 2007 est actuellement spécialisée dans la négoce d'emballages alimentaires. Face à la demande de ses clients, l'entreprise souhaite acquérir les équipements de production nécessaires à la fabrication des emballages en cartons pour ainsi les commercialiser auprès d'un de réseau de revendeurs. Pour ce faire, l'investissement dans une nouvelle chaîne de production permettra à l'entreprise de découper, plier, coller et conditionner les différentes sortes d'emballages.

BG0025474	DONZY	SOYEZ FRERES	Investissement dans 3 machines de production de pailles en papier	1 690 500,00 €	108 400,54 €
-----------	-------	--------------	---	----------------	--------------

L'entreprise SOYEZ Frères produit des tubes extrudés en matière plastique pour pailles à boire, paillons à fromage et cure-dents. Face à l'évolution de la réglementation interdisant les emballages en plastique à usage unique, la société souhaite se réorienter vers des matières alternatives, en particulier le papier collé. Pour ce faire, elle souhaite acquérir trois machines permettant la fabrication de pailles de petits diamètres en papier collé, avec une automatisation poussée.

BG0023288	JOIGNY	SAS Bronze Alu Masué	programme d'industrialisation des flux de production	660 181,00 €	150 212,00 €
La SAS Bronze Alu Masué, devenu Business Alu Masué, souhaite à nouveau porter une deuxième phase d'investissement 2019-2020. Les nouveaux équipements lui permettront d'augmenter la capacité de production, d'améliorer la qualité, la fiabilité et d'augmenter la productivité et ainsi conquérir de nouveaux marchés. Aussi ; il est proposé une aide FEDER de 150 212€, représentant un taux de 22.75% d'une assiette s'élevant à 660 181€ HT.					
BG0023864	GARCHY	BOULANGERIE GAUTHIER	Construction d'un fournil industriel de production de pain à partir de farines issues de l'agriculture biologique	972 319,59 €	184 463,00 €
La SARL Boulangerie Gauthier souhaite construire un nouveau bâtiment de production de 655 m ² pour augmenter sa productivité et se positionner sur de nouveaux marchés professionnels qui jusqu'alors lui échappaient. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 184 463€, €, représentant un taux de 18.97% d'une assiette s'élevant à 972 319.59€ HT.					
BG0023652	VILLEROY	LUNETTERIE DE VILLEROY	Programme d'investissement matériel	142 082,80 €	21 552,00 €
La société LUNETTERIE DE VILLEROY souhaite acquérir un programme d'investissements qui lui permettra d'améliorer sa compétitivité en produisant plus et en réduisant les délais de livraison des produits fabriqués, mais aussi sa capacité à innover et à adapter ses produits à la demande internationale ainsi conquérir de nouveaux marchés. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 21 552€, représentant un taux de 15.17% d'une assiette s'élevant à 142 082.80€ HT.					
BG0024895	VILLEROY	LUNETTERIE DE VILLEROY	Extension de l'usine de production	385 724,86 €	67 144,00 €
La société LUNETTERIE DE VILLEROY a pour projet d'agrandir le bâtiment existant pour améliorer la compétitivité de l'entreprise en produisant plus et en réduisant les délais de livraison des produits fabriqués, mais aussi sa capacité à innover et à adapter ses produits à la demande internationale ainsi conquérir de nouveaux marchés. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 67 144€, représentant un taux de 17.41% d'une assiette s'élevant à 385 724.86€ HT.					
BG0025591	CHAUFFAILLES	COUBLANC STORES / CREDIT MUTUEL REAL ESTATE LEASE	CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL	1 737 784,23 €	161 778,42 €
La SAS COUBLANC STORES a pour projet la construction d'un nouveau bâtiment de l'ordre de 4 000 m ² , dont 320 m ² de bureaux sur la commune de Chauffailles (71). Ce projet lui permettra d'innover et de développer sa compétitivité tout en maintenant l'emploi en milieu rural. Ainsi, il est proposé une subvention FEDER d'un montant de 161 778,42 représentant 9,31 % d'une assiette de dépenses éligibles de 1 737 784,23 €.					
BG0023724	ALLÉRIOT	ATELIER DES TROIS MONDES / BP RIVES DE PARIS	Acquisition d'une d'une machine de découpe laser à commande numérique et panneauteuse à commande numérique	1 024 259,00 €	180 859,80 €
L'entreprise l'Atelier des 3 mondes a pour projet l'acquisition d'une panneauteuse à commande numérique et d'une machine de découpe laser à commande numérique équipée de systèmes de chargement, déchargement et tri de pièces automatisés, ce qui lui permettra d'améliorer sa flexibilité, sa productivité et sa réactivité afin de répondre à des nouveaux contrats. Ainsi, il est proposé une subvention FEDER d'un montant de 180 859,80 € représentant 17,66 % d'une assiette de dépenses éligibles de 1 024 259,00 €.					

Pour information :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
1.4	BG0021243	SCI SINISA	CONSTRUCTION DE BATIMENTS D'EXPLOITATION POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE SIGNANET	Avenant n°1 : prolongation de la date de réalisation jusqu'au 31/12/2020 et de fin d'acquittement des dépenses jusqu'au 30/04/2021
1.2	BG0003837	Université de Bourgogne	FUI 18 - Programme LEG UP	Nouvelle ventilation des postes de dépenses, sans impact sur le FEDER, ni l'assiette éligible

Axe 4 – Pour une biodiversité durable

Avenant pour avis :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
4.1	BG0021187	Communauté d'Agglomération du Grand	Acquisition de la gravière du Fond des Blanchards	avenant 1 : Proposition d'avenant de prolongation (date de réalisation de l'opération et période d'éligibilité des dépenses)

		Sénonais	
--	--	----------	--

Axe 5 – Pour un développement urbain durable

Dossiers présentés pour programmation :

OS 5.1 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0022231	SENS	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Champs-Plaisants - 32 à 38 Avenue de la Marne - Réhabilitation thermique de 80 logements	881 857,28 €	132 278,59 €

Le projet, porté par Brennus Habitat, a pour objectif de faire atteindre le niveau BBC Effinergie à 80 logements situés dans le quartier des Champs-Plaisants à Sens.

L'opération doit permettre de diminuer la consommation énergétique de 80 logements de 229,95 Kwhep/m² à 108,09 Kwhep/m², soit un niveau BBC compatible avec un gain supérieur à 100 Kwhep/m², ce qui permet une participation FEDER de 2 250 € par logement, limitée à 15% des dépenses éligibles, conformément à l'objectif spécifique 5.1 du PO FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020.

OS 5.3 : Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025783	SAÔNE-ET-LOIRE	CU LE CREUSOT-MONTCEAU LES MINES	Elargissement BIMBY (Built In My Back Yard – Construire dans mon jardin)	900 000,00 €	360 000,00 €

L'opération proposée est portée par la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau. Ce projet vise à mener une expérimentation du concept « BIMBY » – Built In My Backyard / « Construire dans mon jardin ».

Le concept « BIMBY » désigne toute action ou démarche qui vise à favoriser la création de logements. Après le succès rencontré à la première phase, il s'agit dans ce projet de lancer une deuxième phase sur 3 ans, d'avril 2019 au 31 mars 2022.

Pour information :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
5.1	BG0017450	OPAC Saône-et-Loire office public de l'habitat	Réhabilitation de 33 pavillons - Cité Françoise Schneider au Creusot	Avenant n°1 : communication du changement du représentant légal de l'OPAC 71, nomination de Mme Cécile MONTREUIL

Avenant pris afin de modifier la convention d'octroi de subvention FEDER suite au changement du représentant légal du porteur OPAC 71.

Axe 6 – Pour la formation tout au long de la vie

Dossiers présentés pour programmation :

OS 6.1 : Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
-------------	--------------	------------------	-------------------------	---------------------	-----

BG0026363	NIÈVRE	CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE LA NIEVRE	Appuyer les dispositifs d'apprentissage 2019	37 224,88 €	16 751,19 €
<p>De longue date, les chambres de commerce et d'industrie sont convaincues que l'apprentissage est une voie de réussite et d'excellence, parce que cette pédagogie place l'entreprise au cœur du processus d'acquisition des connaissances et des compétences.</p> <p>Dans un contexte économique en mutation, le Point A renforce son engagement dans ce domaine. Les cinq axes du Point A sont : informer sur les contrats, les métiers, les formations, accompagner les entreprises et les jeunes, faciliter l'enregistrement des contrats d'apprentissage, former les maîtres d'apprentissage et les tuteurs et observer les données de l'apprentissage.</p>					
BG0026803	SAÔNE-ET-LOIRE	Etablissement Public Local d'Enseignement de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA - CFA/CFPPA) de Fontaines	DIMA 2018/2019	72 962,89 €	32 833,30 €
<p>Le DIMA est proposé aux jeunes qui souhaitent découvrir un environnement professionnel correspondant à un projet d'entrée en apprentissage. La formation se déroule sur 36 semaines dont 19 en entreprise. Il accueille environ 20 jeunes sous statut scolaire âgés de moins de 16 ans, en recherche d'orientation. Il permet de faire découvrir un large éventail de métiers et de définir un projet personnalisé, selon les compétences du jeune et les métiers qui l'intéresse, avec pour objectif final la signature d'un contrat d'apprentissage. Les participants bénéficient d'un accompagnement renforcé (aide aux devoirs, travail sur « le vécu » en entreprise...) et individualisé qui se base sur le bilan des acquis réalisés à l'entrée en formation.</p>					
BG0021593	DIJON	EPLEFPA de Quetigny Plombières lès Dijon	Dispositif d'Insertion aux Métiers de l'Alternance - DIMA 2018-2019	51 562,32 €	21 562,32 €
<p>Le DIMA est proposé aux jeunes qui souhaitent découvrir un environnement professionnel correspondant à un projet d'entrée en apprentissage. La formation se déroule sur 36 semaines dont 19 en entreprise. Il accueille des jeunes sous statut scolaire âgés de moins de 16 ans, en recherche d'orientation. Il permet de faire découvrir un large éventail de métiers et de définir un projet personnalisé, selon les compétences du jeune et les métiers qui l'intéresse, avec pour objectif final la signature d'un contrat d'apprentissage. Les participants bénéficient d'un accompagnement renforcé (aide aux devoirs, travail sur « le vécu » en entreprise...) et individualisé qui se base sur le bilan des acquis réalisés à l'entrée en formation.</p>					
BG0026300	NIÈVRE	CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE LA NIEVRE	Appuyer les dispositifs d'apprentissage 2020	28 160,42 €	15 488,23 €
<p>L'opération "Appuyer les dispositifs d'apprentissage 2020", portée par la CCI de la Nièvre s'inscrit dans le cadre du développement de l'apprentissage et de l'alternance et s'intègre dans une démarche régionale et inter-consulaire visant à accueillir et à informer les jeunes et les entreprises sur les mesures pour l'emploi des jeunes et sur les modalités liées à l'apprentissage et à l'alternance. L'opération devra aboutir à une meilleure connaissance de l'apprentissage par les jeunes et à la conclusion de contrats d'apprentissage, ce qui est en adéquation avec l'objectif spécifique 6.1 du PO FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020.</p>					

OS 6.3 : Mettre à disposition des citoyens un dispositif régional d'orientation de qualité

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0026804	NIEVRE	CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE LA NIEVRE	Nuit de l'orientation 2019	32 316,39 €	16 158,19 €
<p>Le concept de la Nuit de l'Orientation est un concept novateur des CCI – « s'orienter sans stress » qui s'adresse aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) ainsi qu'à leur famille et permet une orientation extrascolaire alliant rencontre avec des entreprises et des professionnels, des conseillers d'orientation, et des conseillers CCI. La Nuit de l'Orientation se déroule le 8/02/2019 de 16h30 à 21h dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Place Carnot à Nevers, elle comprend : un espace multimédia avec des quizz pour découvrir les métiers correspondant au profil de chaque jeune, un espace conseils individuels avec des psychologues de l'orientation, de la documentation avec l'ONISEP, un espace métiers / speed dating : une cinquantaine de professionnels sont à disposition pour répondre à toutes les questions et faire partager la passion de leur métier. L'objectif de cet évènement est que chaque jeune puisse trouver des pistes de réflexion pour son orientation et confronter son désir de métiers avec des professionnels.</p>					

2. Présentation des dossiers FEADER

Dossiers présentés pour avis

Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

30 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de **903 346,00 €** (Subvention totale de 1 129 182.50 €)
Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Département	Nombre de bénéficiaires	Montant total DJA	Montant FEADER
Côte d'Or	4	96 675,00 €	77 340,00 €
Nièvre	3	114 597,50 €	91 678,00 €
Saône et Loire	20	800 880,00 €	640 704,00 €
Yonne	3	117 030,00 €	93 624,00 €
TOTAL	30	1 129 182.50 €	903 346,00 €

Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Programmation au titre du dispositif 7.6.1 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000:

3 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 96 516.12 € (Subvention totale de 191 235.31 €).

Programmation au titre du dispositif 7.6.2 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000 :

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 29 120,84 € (Subvention totale de 43 955.99 €).

Information aux membres du CR

Reprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 DJA :

4 dossiers font l'objet d'une reprogrammation suite à une erreur de programmation initiale.

Montant reprogrammé : 1,60 € (Subvention totale reprogrammée de 2,00 €)

Reprogrammation au titre du dispositif 7.6.1 Animation Natura 2000 :

1 dossier fait l'objet d'une reprogrammation suite à erreur de programmation initiale.

Montant FEADER reprogrammé : 400,00 € (Subvention totale reprogrammée de 400,00 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Modernisation :

7 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 4 945.40 € (Subvention totale déprogrammée de 9 330.56 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.2 – Equipements productifs :

8 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 18 741.98 € (Subvention totale déprogrammée de 45 137.29 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.2.2 – Transfo :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 22.97 € (Subvention totale déprogrammée de 52.78 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.3.2 A Dessertes forestières :

16 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 38 819..47 € (Subvention totale déprogrammée 73 244.28 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – DJA :

1 dossier fait d'une déprogrammation suite à une erreur de programmation.

Montant FEADER déprogrammé : 24.00 € (Subvention totale déprogrammée de 30.00 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 7.6.1 – Animation Natura 2000:

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une erreur de programmation.

Montant FEADER déprogrammé : 45 792.00 € (Subvention totale déprogrammée de 86 400.00 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 8.6.1 Reboisement :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 182.87 € (Subvention totale déprogrammée de 345.04 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 122B Conversion des peuplements :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 1 209.81 € (Subvention totale déprogrammée 2 282.65 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 125 A Dessertes forestières transition :

6 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde des dossiers ou à la modification de leur plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 10 775.30 € (Subvention totale déprogrammée 22 805.69 €).

3. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution autre que des avis favorables ont été transmis.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

4. Global sur la période 2014-2020

FEADER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à 82,27 % (+ 0,27 points depuis le dernier CRP, 908 065,76 € de FEADER programmé).

FEDER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **112 836 961 € de FEDER** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **61,48% du FEDER maqueté**), représentant **546 opérations** d'un **coût total éligible de 459 087 777 €** (soit 90,56% de la maquette en coût total).

FSE : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **25 247 930 € de FSE** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **67,98% du FSE maqueté**), représentant **441 opérations** d'un **coût total éligible de 65 926 770 €** (soit 82,06% de la maquette en coût total).

IEJ : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **6 085 301 € de IEJ** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **99,52% du IEJ maqueté**), représentant **56 opérations** d'un **coût total éligible de 9 220 154 €** (soit 100,52% de la maquette en coût total).

Dijon, le 11 mai 2020

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-président,

Patrick AYACHE

Pour Ordre

Olivier RITZ